

## REGLEMENT CHAMPIONNAT TRIAL CLASSIC 2022

### DEFINITION :

La Ligue Motocycliste d'Ile de France organise en circuit fermé des épreuves comptant pour le Championnat de Trial Motos Anciennes.

### ARTICLE 1 : CATEGORIES

INTER	NATIONAL	CRITERIUM	RANDONNEUR
Niveau S3	Niveau S4+	Niveau S4	Randonneur

Toutes les catégories sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence FFM Motos Anciennes (MAT2) ou bien d'une licence nationale (NJ, NCO, NTR, LJA1) ou d'une licence internationale.

Les licences "une manifestation" sont acceptées et figureront uniquement dans le classement scratch de l'épreuve.

### ARTICLE 2 : MOTOS ADMISES

- Motos Bi-amortisseurs à refroidissement à air, équipées de freins à tambours produites en série.
- Motos Mono-amortisseur refroidi à air équipées de freins à tambours d'origine produites en série avant fin 1985(YAMAHA TY59N, BETA TR32, JCM 323, TR240).
- Les prototypes et les Bitzas ne sont pas admises.

### ARTICLE 3 : ENGAGEMENT

Les pilotes devront être licenciés à l'année en cours dans un moto-club affilié à la FFM.

Les inscriptions se feront par internet sur le site « [helloasso.com](http://helloasso.com) » jusqu'à la veille de l'épreuve à 18h.

Les liens seront mis en ligne sur le site de la ligue IDF et des clubs organisateurs avant chaque épreuve.

Un pilote pourra s'inscrire le matin de l'épreuve après avoir rempli le bulletin d'engagement IDF qui sera fourni sur place.

Pas de délivrance de licence à la journée le jour de l'épreuve. Pour prendre une licence une manifestation, se rendre sur le site de la FFM « <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/inscription.html> » et faire cette demande au minimum 72h avant l'épreuve.

Ouverture des engagements **8h30**.

Clôture des engagements le matin de l'épreuve **10h**.

### ARTICLE 4 : TARIFS

Pour les épreuves du Championnat de Ligue de Trial Classic organisées par les clubs franciliens, le montant des droits d'engagement sur le site « [helloasso.com](http://helloasso.com) » est fixé à **30€**. Le matin de l'épreuve le montant de l'engagement sera de **50€**.

Absence non justifiée non remboursable sauf certificat médical.

## **ARTICLE 5 : MODALITES D'ORGANISATION**

Les épreuves se dérouleront sur un parcours en circuit fermé comprenant 10 zones par tour. Le temps de course sera de **5h30** pour toutes les catégories.

Le club organisateur pourra faire une coupure pour pause déjeuner de 1h30 (organisateurs, pilotes, commissaires). Premier départ à partir de **9h00**, dernier départ **10h00**.

Fin de course sans coupure déjeuner : **15h30**

Fin de course avec coupure déjeuner : **17h00**

## **ARTICLE 6 : PARCOURS**

Des tracés pourront être communs à certaines catégories.

**Rappel : franchissement des zones en « non-stop », machine à l'arrêt les déplacements avant et arrière seront sanctionné par un échec (5 points).**

Les pilotes de la catégorie Inter et National devront effectuer 3 tours pour être classé.

Les pilotes de la catégorie Critérium et Randonneur : 1er tour comptabilisé et meilleur du 2ème ou 3ème tour.

## **ARTICLE 7 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

### **CONTROLE ADMINISTRATIF**

Pour l'engagement, le pilote devra présenter sa licence annuelle valide.

### **CONTROLE TECHNIQUE**

Les concurrents devront se soumettre à un contrôle technique qui aura lieu le matin même de l'épreuve avant leur départ

#### **Sur l'équipement du pilote :**

Casque homologué, bottes, gants, maillot manches longues, pantalon long.

#### **Sur la moto :**

- **Coupe circuit automatique au poignet gauche sauf dérogation concernant certaines motos « pré 65 » pour lequel l'arrêt automatique se fera à l'aide d'un décompresseur.**
- Posséder obligatoirement des pneus trial
- Avoir les extrémités du guidon obturées, les garde-boues doivent être bordes
- Posséder des boules en bout de leviers
- Avoir une protection de la barre de guidon
- Posséder un carter de protection du pignon de sortie de boîte,
- Être muni d'un garde chaîne (dent de requin) pour empêcher qu'une partie du corps du pilote ne se coince entre la chaîne et la couronne arrière
- Avoir les trous de la couronne de roue arrière obturés
- Avoir des repose-pieds repliables (une dérogation est acceptée pour certaines Pré 65 dont le démarrage nécessite un repose-pied repliable sans ressort de rappel)
- Faire un bruit acceptable (échappement libre non autorisé), un contrôle de niveau sonore sera organisé selon la méthode en vigueur pour le trial, c'est-à-dire à 45 degrés

Il est à noter que le diamètre des plongeurs de la fourche ne doit pas être supérieur à 36 mm sauf pour la SWM 350 Jumbo et Merlin 350. Dans le cas contraire, une pénalisation de 5 points sera déduite du nombre de points attribués dans le cadre du Championnat de la manche considérée.

**Le port d'une protection dorsale est recommandé (norme : EN1621-1, 2 ou 3.)**

## **ARTICLE 8 : CLASSEMENT EPREUVES ET CHAMPIONNAT TRIAL CLASSIC**

Dans chaque catégorie, les pilotes qui participent au Championnat Classic (toutes ligues confondues) marqueront des points de la façon suivante :

1 <sup>er</sup> :	20 points	6 <sup>ème</sup> :	10 points	11 <sup>ème</sup> :	5 points
2 <sup>ème</sup> :	17 points	7 <sup>ème</sup> :	9 points	12 <sup>ème</sup> :	4 points
3 <sup>ème</sup> :	15 points	8 <sup>ème</sup> :	8 points	13 <sup>ème</sup> :	3 points
4 <sup>ème</sup> :	13 points	9 <sup>ème</sup> :	7 points	14 <sup>ème</sup> :	2 points
5 <sup>ème</sup> :	11 points	10 <sup>ème</sup> :	6 points	15 <sup>ème</sup> :	1 point

### **CLASSEMENT SUR CHAQUE EPREUVE**

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes seront départagés en tenant compte :

- du nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.
- si l'égalité subsiste, les pilotes seront départagés par la prise en compte de leur temps de course.

### **CLASSEMENT FINAL TRIAL CLASSIC**

Les classements des pilotes seront effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégories.

Le champion sera celui qui aura le plus grand nombre de points au classement général.

Pour départager les ex-aequo, on prendra en compte le nombre de places de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ....

Si l'égalité subsiste, la dernière épreuve sera déterminante au classement final.

## **ARTICLE 9 : CHANGEMENT DE CATEGORIE**

Le changement de catégorie en cours de saison n'entraînera pas la perte de points acquis précédemment.

## **ARTICLE 10 : CLASSEMENT FINAL IDF ET RECOMPENSES**

Les trois premiers Franciliens de chaque catégorie, seront récompensés au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Ile de France avec un minimum de trois pilotes par catégorie.

## **ARTICLE 11 : CALENDRIER**

Se reporter au Calendrier « Championnat Trial Classic 2022 » pour les épreuves comptant pour le Championnat Classic de Ligue.